

Lettre ouverte

Monsieur le Président de France Télécom

Dans la nuit du 13 au 14 juillet notre collègue s'est donné la mort.

Dans la lettre qu'il a laissée, il identifie clairement, incontestablement, sa situation professionnelle comme la seule et unique cause de cet acte définitif.

Le discours 'rodé' de l'entreprise sera probablement, une fois de plus de dire qu'un suicide n'est jamais un acte simple, que les causes en sont multiples, laissant par là entendre que la personne était peut-être 'fragile'.

Hormis le fait que cette vision des choses est une manière assez lâche de fuir et de nier ses responsabilités, dans le cas présent, en contestant ses derniers écrits, elle serait une insulte à la mémoire de notre collègue et à la douleur de sa famille.

Monsieur le Président, cette mort est la conséquence directe de la politique RH menée par FT. Les réorganisations, les restructurations, les externalisations, les concentrations, permanentes, sans lisibilité, sans justifications autres que l'éculé 'il faut savoir s'adapter', la casse des cohésions professionnelles, la perte de confiance dans la pérennité de son emploi, de son métier, de son site de travail, les menaces à peine voilées de délocalisation, la marginalisation, la culpabilisation de ceux qui n'y arrivent plus, tout ce climat malsain crée une angoisse profonde qui met gravement en danger la santé morale des femmes et des hommes de FT, de ce matériel humain dont vous êtes responsable.

Monsieur le Président il est extrêmement urgent de revoir cette politique, un de vos prédécesseurs avait brandi le concept « client au cœur, personnel au centre ». Il est grand temps de mettre de la réalité derrière ce slogan.

Monsieur le Président, relâchez la pression sur le personnel, redonnez du sens, de la lisibilité, cessez cette agitation permanente que vous appelez pompeusement du nom d'évolution.

Monsieur le Président vous avez à cœur de donner à l'extérieur une image positive de FT, il serait dramatique que cette 'belle image' ne soit périodiquement ternie par le décès d'un de vos collaborateurs.

Monsieur le Président, demain matin nous reprendrons le chemin du travail, ce sera sans notre collègue